

LES FEMMES EN DETRESSE SERONT MOINS SEULES

Un centre d'accueil a ouvert ses portes au foyer Laure Moulin

L'année internationale de la femme... C'était en 1975... Qui se souvient de ce qu'osèrent dire aux gouvernements du monde entier les 8000 femmes rassemblées à Mexico. Qui se souvient du plan d'action mondial qu'elles mirent sur pied pour lutter contre les discriminations de tout genre qui affectent la condition féminine dans la plupart des sociétés ?

Mille journalistes étaient venus, perplexes, assister à cette première conférence mondiale sur la condition féminine organisée par les Nations Unies. Ils découvrirent au fil des jours l'importance d'un problème qui jusque là n'avait semblé-t-il préoccupé

personne. Ou plutôt un problème que personne n'avait osé aborder.

Depuis lors, même si beaucoup de choses ont changé la discrimination existe toujours. Presque aussi forte qu'avant. Des lois ont bien sur été votées en France ces dernières années en faveur des femmes. Mais les textes sont une chose et leur application en est une autre.

Georges Freche soulignait dans notre dernier numéro que la loi du 22 décembre 1972 sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes était loin d'être appliquée. La discrimination se vérifie tous les jours.

Sa forme la plus violente, la plus révoltante aussi est celle que subissent les femmes battues. Plus nombreuses qu'on ne pense, celles qui souffrent par leur corps de leur condition féminine pourraient en théorie échapper facilement à leur sujétion. En théorie simplement. Car dans bien des cas ces femmes ne connaissent pas ou mal leurs droits. Et lorsqu'elles les connaissent, elles hésitent à les faire appliquer. Elles ne trouvent personne à qui se confier, personne qui puisse les héberger, personne qui soit capable de les faire passer d'une condition de dépendance à celle de responsabilité tant morale que matérielle.

Le premier foyer d'accueil municipal

Voulant venir en aide aux femmes en détresse, le Conseil Municipal de notre ville avait décidé au mois de juin 78 d'ouvrir pour elles un foyer d'accueil.

Ce fut chose faite six mois plus tard. Lors de l'inauguration le 6 décembre dernier, Raymond Dugrand, adjoint au maire devait d'ailleurs mettre l'accent sur la rapidité avec laquelle les travaux avaient été effectués. Le premier centre municipal de ce type en France a donc ouvert ses portes au Foyer Laure Moulin, 45 rue Frédéric Bazille. Le Bureau d'Aide

Sociale a aménagé au troisième étage cinq chambres et une cuisine destinées à accueillir les femmes battues. Ces locaux ne sont que provisoires. Une maison plus importante doit s'ouvrir prochainement.

Pour assurer la direction de ce centre, la Municipalité a fait appel à Mariette Vidal, membre du collectif SOS femmes. Cette association bénévole du type loi 1901, fondée au printemps 1978 est issue de différentes associations (groupes de femmes, planning familial etc...) et d'initiatives individuelles spontanées.

Le centre sera ouvert jour et

nuît, deux veilles ayant été recrutées à cet effet. Le jour de l'inauguration, Mariette Vidal devait tracer les grandes lignes de l'action à mener en ce domaine.

«Assurer» la situation des femmes battues

«Nous ouvrons ce centre, dit la directrice, non pour enfermer les femmes battues dans un cocon (nous ne sommes pas un organisme de charité) mais pour assurer leur situation».

«C'est pourquoi, notre action visera avant tout à assurer une aide médicale, sociale et judiciaire. Ceci pour permet-

tre à ces femmes de retrouver une indépendance qu'elles ont perdue»

En ce qui concerne l'aide judiciaire Georges Freche, maire de Montpellier, indiquait qu'il avait écrit au Batonnier Laffont pour que les avocats, moyennant des subventions municipales, donnent des consultations au centre. «Ce dernier dit le Maire ne peut offrir qu'un accueil à court terme (pas plus de 15 jours, 3 semaines). Ceci non seulement pour des raisons évidentes de place mais aussi et surtout pour inciter ces femmes à rechercher rapidement une insertion dans la vie active, seul véritable remède à leur souffrance. On peut également envisager, ajoutait-il, de leur réserver une dizaine de petits appartements HLM. Ceci pour leur permettre de passer dans les meilleures conditions (pendant deux ou trois mois) la difficile période de transition.»

Le Maire rappelait enfin qu'en 1979 s'ouvrirait à Montpellier un Centre Municipal d'Accueil et d'Information féminin. Géré conjointement par la municipalité, les syndicats et les organismes intéressés par ces problèmes, ce centre sera un lieu de rencontre et de réunions pour les femmes de la ville. Un lieu de garde pour les enfants est prévu.



Le jour de l'inauguration. De gauche à droite Mariette Vidal ; directrice du foyer, MM. Puccinelli, directeur du BAS, Dugrand, Freche, Bellorgeot, Bessières, Roselyn Sutra, MM Claude et Reboah qui représentaient la municipalité de Montpellier.



Une chambre à coucher

Permanences

Les permanences pour l'accueil des femmes au centre Municipal SOS Femmes Laure Moulin, 45 rue Frédéric Bazille se font les jours suivants :

- Le lundi de 18h 30 à 20h 30
- Le jeudi de 18h 30 à 20h 30
- Le vendredi de 18h 30 à 20h 30

Pour tous renseignements téléphoner au 92.14.48



La cuisine commune

Une alternative pour les femmes

A l'occasion de l'inauguration, par le Maire de Montpellier, George Freche, du Centre d'Accueil pour femmes en détresse et de la nomination d'une directrice, choisie dans le Collectif S.O.S. Femmes, la question s'est posée pour certains de savoir ce que représentait ce dernier.

La mise en place de ce collectif s'inscrit dans la lutte menée sur la ville par des associations venues d'horizons divers : groupes femmes, M.L.A.C., militantes de gauche, Planning Familial, syndicalistes, etc... qui, depuis de nombreuses années, ont lutté pour les droits de la femme : libre accès à la contraception, droit à l'avortement, dénonciation du viol... Autant de combats et de luttes menés dans le but de faire prendre conscience à la société de l'état de sujétion dans lequel la femme était maintenue et à celle-ci d'imposer le droit à disposer de soi comme la base fondamentale de sa dignité humaine.

S.O.S. FEMMES

Mais au delà de la structure répressive de la société, il existe, en tout temps, en tout lieu et en tout milieu, une violence plus systématique, découlant de l'affrontement et des rapports de domination dans de nombreux couples. En effet, il faut admettre que les structures et les fonctions de la famille, telles qu'elles se présentent dans notre société occidentale, ne sont pas le fait du hasard ni

la résultante d'une organisation biologique mais plutôt l'aboutissement d'une évolution historique.

Ainsi, les rapports sociaux existant au niveau général sont fidèlement reproduits dans la cellule familiale (hiérarchie, autorité, division des tâches, statut sexuel...). Conscientes de cela, un certain nombre d'entre nous ont pensé à la nécessité d'aborder ces problèmes et de trouver des réponses. Une structure d'accueil pour les femmes battues nous est donc apparue indispensable et l'association S.O.S. femmes a été créée.

«Lutter, tant en France qu'à l'étranger, contre les violences, sous toutes ses formes, par tous les moyens légaux et notamment :
- campagne d'information et publications diverses ; actions tendant aux modifications législatives conformes aux buts de l'association ; prise de conscience de l'existence de la violence et de la nécessité de la faire cesser, dans les relations de la famille et du couple.

- aide et assistance matérielle et morale, médicale et juridique aux femmes violées, aux femmes battues et aux femmes subissant des agressions ainsi qu'à leurs enfants.

- création en France et gestion de centres d'hébergement collectif pour femmes et enfants, ainsi que la possibilité d'hébergement dans les familles.

Pour réaliser cet objectif, un lieu et des moyens financiers

étaient nécessaires. Dans le cadre de la politique municipale sur les problèmes féminins, Monsieur le Maire a mis à notre disposition un local, nous permettant d'organiser les permanences, l'écoute et l'accueil, un lieu où les femmes ont la possibilité de se retrouver et de parler de ce qui, trop souvent, reste caché derrière un mur de honte, de peur (taire les coups pour ne pas en recevoir d'autres) et culpabilité infestée.

Par ailleurs, nous travaillons en liaison avec différents services (crèches, écoles, agence pour l'emploi, offices d'H.L.M., commissariats de police, avocats. Mais nous tenons à ce que les femmes fassent leurs propres démarches. Le seul lieu où nous les accompagnons est le commissariat car trop souvent elles n'y rencontrent que mépris et ironie.

Nous ne voulons pas, malgré tout, nous enfermer dans des bureaux pour distribuer conseils, adresses et gîte. Le développement de notre action doit se faire en direction des syndicats, des quartiers, des associations et de tous les organismes concernés, pour briser le silence et obtenir des moyens financiers.

A Paris et Strasbourg, par exemple, La Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale donne 130 F. par jour et par femme hébergée. Nous allons déposer, dans ce sens, une demande de «subvention de démarrage» au Ministère de la Santé. Nous avons également demandé une subven-

tion de fonctionnement au Conseil Général. Il n'est pas question de nous cantonner dans le bénévolat sous prétexte qu'ayant eu les forces de commencer sans moyens, nous serions prêtes à continuer «pures et dures» En effet, le salaire constitue, non seulement une revendication justifiée, mais il est, en plus, un garde-fou qui doit préserver, à nos yeux, la qualité du service rendu, par notre collectif, aux femmes accueillies.

NOTRE FONCTIONNEMENT

La force de notre mouvement et le fondement de notre démarche (sans lequel S.O.S. femmes ne pourra fonctionner) reposent sur le caractère collectif de nos décisions, de nos actions et de notre gestion. Ainsi, la façon dont nous, femmes, concevons l'organisation de notre engagement, ne vise pas à l'instauration d'un pouvoir, calqué sur celui de la société patriarcale actuelle, mais à exprimer une puissance collective, qui engage la responsabilité de chacune. Notre projet s'inscrit dans une conception de la vie où la femme aura conquis ses droits, en assumant pleinement ses capacités. Ce sont des rapports de confiance, d'estime et de respect réciproques entre l'homme et la femme qui rendront possibles les changements profonds de la société.

Collectif S.O.S. Femmes



la maison de votre vie...

Une maison pour la vie, avec un jardin, des arbres et des fleurs...

Maisons Mondial Pratic : des maisons traditionnelles de 4 à 6 pièces à partir de 144.600 F
Toutes garanties de prix, de délais, de bonne fin de travaux, par contrat.
Et la garantie du groupe SGE, Société Générale d'Entreprise.

Membrer du SMI

MAISONS MONDIAL PRATIC

pour recevoir une documentation

16, rue Bayard - 34000 Montpellier
Tél: (07) 58.85.54

Nom _____
Adresse _____
Tél: _____

EJE
98.63.20

Entreprise Jean Estupina
ROUTES - ASSAINISSEMENT -
TERRASSEMENT - V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mésul
34040 MIREVAL

Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Carrés
Les Tours de St-Roch 71 N 3
34000 MONTPELLIER

Tél. : 58.63.20

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, avenue Lepic, 34 Montpellier
Tél : (67) 42-45-99

éd. Rogier ing ETP

cabanon IGLOO SPORTS

le n°1 du sport

15 bd Sarraïl MONTPELLIER
(Parking de la Comédie)

Service, Contrôle,

Le Service de Contrôle des Constructions Immobilières

BUREAU VERITAS

aide les constructeurs à prévoir et résoudre leurs problèmes

La Pavie-Rue Guillaume Janvier
34100 MONTPELLIER-Tél. 42.56.27-42.53.80

CESTP

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT

ET DES TRAVAUX PUBLICS

Analyses, Essais en laboratoire et en situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle

Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants Structures

2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél : 42-59-55

PLAZOL ET JAMME
Parcs et Jardins

Motobineuses STAFOR
Motoculteurs MITSUBISCHI
Tondeuses à gazon WOLF
Tronçonneuses STIHL
OLEOMAC
Microtracteurs Tondeuses
MASSEY-FERGUSON

11, rue Maguelone, Montpellier
tél : 58-38-50

Service après-vente assuré dans nos ateliers

Service rapide et régulier
Marseille, Montpellier et Perpignan

MESSAGERIES ROUTIERES DU LITTORAL S.A.R.L.

Siège Social :
Z.I. (Montpellier-Sud)
Tél : (67) 92-33-23

Dépôts :
Perpignan, Marseille, Béziers

Notre enregistreur téléphonique est à votre disposition 24 h sur 24